



PROJET ASSOCIATIF 2025 - 2029

SOMMAIRE

1	Edito	Pages 1 à 2
2	Méthode d'élaboration	Pages 3 à 4
3	En quelques chiffres	Page 5
4	Nos missions	Pages 5 à 6
5	Nos valeurs	Pages 7 à 8
6	Nos principes d'action	Pages 9 à 10
7	Nos axes stratégiques	Pages 11 à 14
8	Annexe - Contrat d'engagement républicain	Pages 15 à 16
9	Synthèse	Page 17

ÉDITO



2025 - 2029

En 2025, l'Udaf de la Gironde célèbre ses 80 ans, tout comme l'ensemble des Udaf et l'Unaf.

Cet anniversaire est bien plus qu'une date symbolique. C'est une occasion précieuse de prendre du recul, de réfléchir à notre histoire commune et de nous recentrer sur l'essentiel : pourquoi existons-nous ? Que portons-nous collectivement ? Et en quoi notre action demeure-t-elle indispensable dans la société d'aujourd'hui ?

Dans un contexte traversé par l'incertitude, les tensions sociales et une profonde redéfinition des politiques publiques dans un cadre budgétaire contraint, la construction de notre projet associatif ne peut faire l'économie d'un retour aux fondamentaux de notre engagement.

Elle doit d'abord s'ancrer dans ce qui nous unit : notre identité collective.

Pourquoi une association de parents d'enfants en situation de handicap, une structure confessionnelle ou une association centrée sur une problématique spécifique rencontrée par des familles, choisit-elle un jour de devenir association familiale ?

Pourquoi, en 1945, le Gouvernement provisoire a-t-il posé un cadre inédit dans le monde en créant les Unions Départementales des Associations Familiales, chargées de représenter toutes les familles, de défendre leurs intérêts matériels et moraux, et de porter une parole sur toute question d'ordre familial ?

Aujourd'hui, cette légitimité, autrefois évidente, ne va plus de soi.

Comme les partenaires sociaux qui administrent les organismes de sécurité sociale, les Udaf sont des corps intermédiaires : elles font le lien entre les réalités du terrain et les décisions publiques.

Mais ce rôle est fragilisé : baisse du nombre d'adhérents, remise en question de la représentativité, recentrage sur des logiques purement gestionnaires, éloignement des centres de décision...

Plus que jamais, nous devons réaffirmer ce que nous sommes et l'importance de notre rôle. Car si nous ne le faisons pas nous-mêmes, personne ne le fera à notre place. Au contraire, tant le pouvoir politique se défie des corps intermédiaires.

Être Udaf, c'est assumer d'être à l'interface entre les réalités vécues par les familles – dans toute leur diversité – et les politiques publiques.

C'est rappeler que la famille n'est ni un problème à gérer, ni un simple objet d'étude sociologique. C'est une ressource, un acteur central du lien social, à conforter et à accompagner dans le cadre d'une politique familiale stable, ambitieuse et durable.

Notre légitimité vient de notre diversité comme de la diversité des familles.

Chaque association membre a sa propre histoire, sa culture, son engagement. Et c'est justement cette richesse qui fonde notre capacité à représenter l'ensemble des familles. Travailler ensemble ne signifie pas uniformiser nos différences, mais construire ensemble un langage commun, un socle de valeurs et de convictions, à partir desquels nous pouvons parler d'une seule voix, sans renier nos spécificités.

Ce projet associatif fixe ainsi trois grandes exigences :

- Retrouver le sens de notre engagement collectif, à travers une clarification de notre identité commune.
- Redéfinir nos modes de fonctionnement, en renforçant la gouvernance et en impulsant une dynamique inter-associative vivante.
- Consolider l'existant, en valorisant nos acquis pour mieux répondre aux besoins des familles aujourd'hui et demain.

Enfin, ce projet s'inscrit dans une démarche profondément démocratique.

Les positions portées par l'Udaf de la Gironde ne sont ni doctrinaires, ni dictées. Elles sont locales, construites collectivement, à partir des réalités du territoire et de l'expertise des associations membres.

Il ne s'agit pas seulement de mieux fonctionner ensemble, mais aussi de choisir ensemble les sujets sur lesquels nous souhaitons peser.

La force de conviction de l'Udaf de la Gironde reposera donc sur des thématiques, des débats et des engagements définis ensemble, au plus près des familles, au plus près du terrain.



Jean-Louis Haurie

Président de l'Udaf de la Gironde

MÉTHODE D'ÉLABORATION

Le nouveau projet associatif 2025–2029 est le fruit d'un travail collectif mobilisant les différentes composantes de l'Udaf de la Gironde, dans une volonté affirmée de continuité, de cohérence et d'ouverture. Avant d'engager une nouvelle dynamique, il est apparu essentiel de tirer les enseignements de la période écoulée.



ÉVALUATION DU PRÉCÉDENT PROJET ASSOCIATIF

Le projet associatif 2025–2029 s'est construit sur les bases du précédent, dans une démarche à la fois évaluative, participative et prospective.



L'analyse des résultats des questionnaires adressés aux associations familiales adhérentes et aux professionnels révèlent que les valeurs portées par l'Udaf de la Gironde, les principes d'actions qui avaient été définis ainsi que les axes stratégiques contenus dans l'ancien projet associatif sont confortés, les différentes parties prenantes considérant que le nouveau projet associatif doit s'inscrire dans la continuité et le renforcement du précédent.

De nouvelles propositions sont par ailleurs formulées :

DU POINT DE VUE DES VALEURS

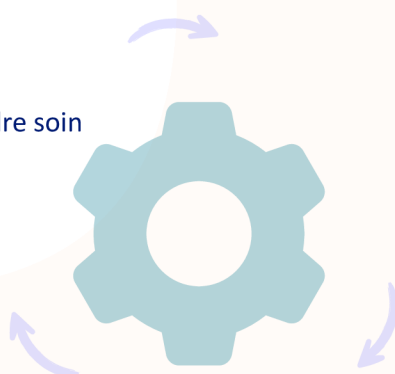
“La confiance” et “Le prendre soin
avec bienveillance”

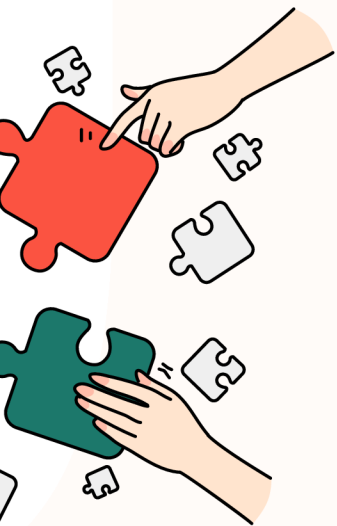
DU POINT DE VUE DES AXES STRATEGIQUES

“L'innovation”

DU POINT DE VUE DES PRINCIPES D'ACTIONS

La nécessité de renforcer la
coopération et la coordination, à
travers la dynamique inter-
associative du mouvement
familial





SÉMINAIRE DE TRAVAIL

Deux séminaires associant administrateurs, direction, représentants du personnel, présidents d'associations familiales et intervenants extérieurs ont permis de nourrir la réflexion collective.

2 « GRANDS TÉMOIGNAGES » ONT PARTICIPÉ A LA RÉFLEXION COLLECTIVE

Le 1^{er} décembre 2024

Robert Lafore a proposé une lecture historique et critique du système d'assistance en France, autour de trois modèles successifs :

- le modèle tutélaire, hérité de la charité, destiné aux indigents ;
- le modèle réparateur, né en 1945, appuyé sur des institutions spécialisées ;
- et le modèle inclusif, en construction, qui repose sur la capacité d'agir des personnes accompagnées et sur l'adaptation des dispositifs à leurs besoins.

“ *Ce n'est pas l'État qui créera le modèle inclusif, mais bien les associations. Ce sont elles qui inventent, expérimentent, relient les sphères publique et privée, et rendent possibles des conditions de vie dignes, ancrées dans la réalité sociale.* ”

Robert Lafore

Spécialiste du droit et des institutions de la protection sociale et plus largement des politiques sociales



Bernard Tranchand, a rappelé les orientations stratégiques nationales, insistant sur l'enjeu d'unité et de représentativité du réseau :

“ Il ne peut y avoir de force collective sans volonté d'union. Chaque membre a la responsabilité de faire vivre ce lien. C'est en croisant nos forces et nos expériences, que nous construisons une parole familiale forte et légitime. ”

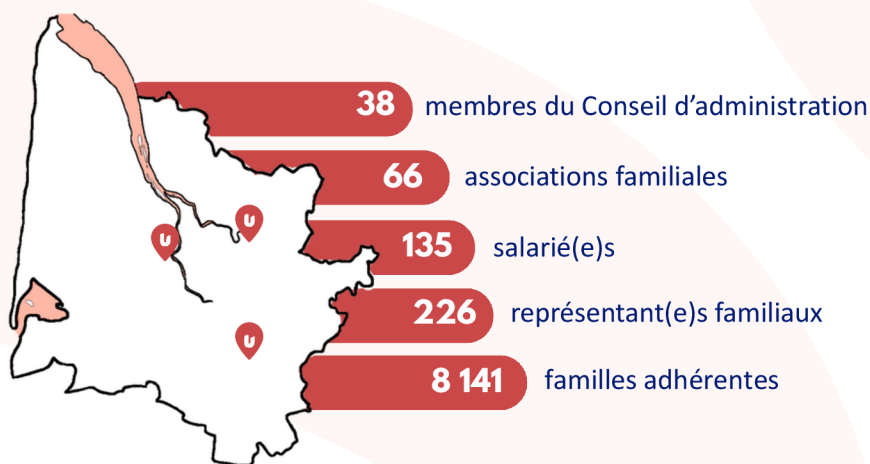


Bernard Tranchand

Vice-président de l'Unaf

Cette méthode d'élaboration marque une volonté forte de gouvernance partagée et de projet commun porté par l'ensemble des parties prenantes de l'Udaf de la Gironde.

EN QUELQUES CHIFFRES...



NOS MISSIONS

Nos missions sont définies par le Code de l'action sociale et des familles (CASF), qui confie aux Udaf les missions de :

DONNER AVIS AUX POUVOIRS PUBLICS

sur les questions d'ordre familial et proposer des mesures conformes aux intérêts matériels et moraux des familles.

GÉRER LES SERVICES FAMILIAUX

confiés par les pouvoirs publics.

REPRÉSENTER OFFICIELLEMENT LES FAMILLES

auprès des pouvoirs publics.

DEFENDRE LES INTÉRÊTS MATÉRIELS ET MORAUX

des familles, s'ils sont mis en cause, en exerçant l'action civile devant les juridictions.

Créée en 1945, dans la dynamique de la reconstruction de la France d'après-guerre, l'Udaf de la Gironde a vu le jour dans le sillage des ordonnances du 3 mars 1945, qui instituent la représentation des familles dans chaque département.

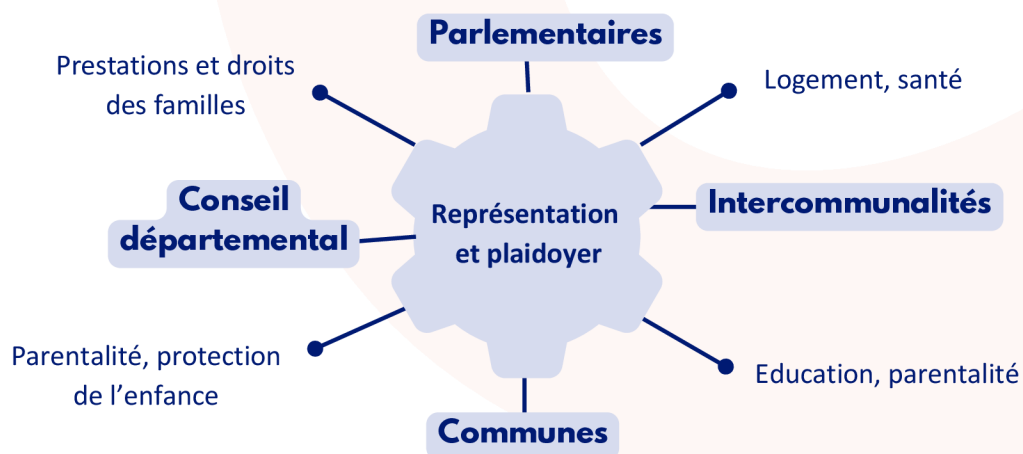


Membre de l'Unaf, elle participe à la représentation de l'ensemble des **18 millions de familles** qui vivent en France, et contribue à leur représentation au niveau régional à travers l'Unaf Nouvelle Aquitaine.

L'Udaf de la Gironde est le porte-parole officiel des **450 914 familles*** du département auprès des pouvoirs publics.

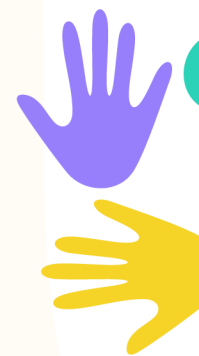
Pluraliste, l'Udaf 33 regroupe près de **66 associations familiales** (adhérentes et associées). Elle porte 7 services et de nombreuses actions en direction des familles et des personnes vulnérables.

L'Udaf de la Gironde intervient aussi auprès des pouvoirs publics (parlementaires, Conseil départemental, communes, intercommunalités) pour donner son avis et formuler des propositions en matière de politique en faveur des familles (Prestations – droits des familles ; Parentalité ; Education ; Logement ; Santé).



*Insee, 2020

NOS VALEURS



SOLIDARITÉ

La solidarité est une valeur fondée sur le lien social, l'entraide et le soutien mutuel entre les individus ou les groupes. Elle implique de connaître et reconnaître les besoins des autres et de s'engager collectivement pour y répondre. Dans une société solidaire, chacun contribue selon ses moyens et reçoit selon ses besoins. La solidarité renforce la cohésion sociale et favorise l'inclusion de toutes les personnes, notamment les plus vulnérables. Elle constitue un pilier essentiel de l'action associative, guidant les initiatives en faveur du bien commun.

À travers cette valeur, nous affirmons notre volonté :

- de renforcer l'interconnaissance entre les associations, pour créer les conditions d'un engagement collectif plus fort ;
- de donner à voir nos points de convergence, pour rendre visibles les solidarités existantes et inspirer celles à venir ;
- d'incarner cette solidarité dans nos pratiques, en étant à l'écoute des besoins exprimés, et en s'engageant collectivement pour y répondre.

PLURALISME

Le pluralisme est la reconnaissance et le respect de la diversité des opinions, des croyances, des cultures et des modes de vie. Il repose sur l'idée que cette diversité est une richesse pour l'Udaf et un levier pour la cohésion sociale. Le pluralisme garantit la liberté d'expression et favorise le dialogue dans un esprit d'ouverture et de tolérance réciproque. Il s'oppose à toute forme d'uniformisation ou d'exclusion. L'Udaf est réceptive à toutes les évolutions des familles. Elle s'attache à favoriser les conditions d'existence et de développement des familles et les place systématiquement au centre de ses préoccupations et de son action. Ce pluralisme se vit au travers de la Conférence des Mouvements, lieu de rencontres et d'émergence d'une parole collective. Pour être fécond, il suppose de dépasser les cadres purement administratifs et d'ouvrir des espaces où les associations peuvent présenter leurs réalités, confronter leurs analyses et contribuer à la construction de positions communes.

Cela implique de :

- reconnaître et valoriser les singularités de chaque association familiale, dans leurs approches, leurs publics, leurs histoires ;
- créer des ponts entre les thématiques transversales (familles monoparentales, handicap, emploi, logement...) pour faire émerger des dynamiques partagées ;
- assumer un rôle de facilitateur, dans le respect de toutes les sensibilités, en garantissant un cadre de neutralité et d'intérêt général.



CONFIANCE

La confiance repose sur la conviction que chacun est digne de respect, de considération et de responsabilité. Elle se manifeste à plusieurs niveaux : entre bénévoles, professionnels, personnes accompagnées, partenaires, en créant un cadre au sein duquel chacun se sent reconnu, écouté et acteur ; entre les associations membres et l'Udaf, qui porte leur voix, les représente et les soutient ; entre les associations elles-mêmes, pour favoriser la coopération, l'entraide et la mutualisation.

Elle nous engage :

- dans les relations et les pratiques quotidiennes, à croire en la capacité des personnes, à leur donner la parole, à les associer aux décisions, et à reconnaître leur potentiel ;
- à porter un regard bienveillant, mais aussi une posture d'ouverture et de partage de pouvoir.

PRENDRE SOIN AVEC BIENVEILLANCE

Prendre soin avec bienveillance consiste à développer une action centrée sur l'attention portée à l'autre (en particulier aux personnes et familles les plus vulnérables), écouter, agir avec empathie et responsabilité. Pour cela, les gestes quotidiens de soutien, souvent invisibles mais essentiels au lien social, sont valorisés. Cette manière d'agir allie proximité, respect et engagement solidaire contre l'indifférence, sans pour autant participer à légitimer les inégalités sociales.

Elle nous engage à :

- « faire avec », en s'appuyant sur les compétences des individus et des groupes, en les considérant comme acteurs de leur développement.
- « faire le bien », en développant des actions innovantes, accessibles et solidaires, au service des familles les plus vulnérables, « invisibles » ou mises à la marge de la société ;
- « bien faire », en renforçant en continu la qualité de nos services, l'éthique de nos accompagnements, la compétence de nos professionnels

RESPECT DES VALEURS RÉPUBLICAINES

L'Udaf inscrit son action dans le cadre des principes fondamentaux de la République : liberté, égalité, fraternité, laïcité. Ces valeurs guident ses choix, ses prises de position, ses partenariats et ses engagements de terrain. Par ailleurs, l'Udaf rappelle la spécificité de la vie associative : en sa qualité d'Union des Associations Familiales, elle est particulièrement attachée à la promotion et au développement de la vie associative, regroupement libre de citoyens, lieu d'expression, d'émergence et de mise en place de projets collectifs. L'association est vécue comme un lieu privilégié pour l'exercice de la citoyenneté, où se construisent des réponses concrètes aux besoins du territoire et où se transmettent les valeurs démocratiques.

Elle nous engage à :

- agir dans le cadre de la loi et à mettre en œuvre les principes du contrat d'engagement républicain dont elle est signataire (annexe).
- accueillir toutes personnes, familles ou associations de manière universelle ;
- proposer des services et actions dans le respect de la neutralité politique, philosophique, religieuse...

NOS PRINCIPES D'ACTION

Les valeurs de l'Udaf de la Gironde ne sont pas de simples intentions : elles s'incarnent dans des manières de faire, des postures et des choix organisationnels concrets.

2 PRINCIPES D'ACTION GUIDENT LA MISE EN OEUVRE DE NOTRE PROJET :

AGIR ENSEMBLE

Agir ensemble, c'est le socle du lien entre l'Udaf et ses associations familiales adhérentes. Cela signifie construire une dynamique collective fondée sur le partage d'informations, la coopération étroite, la mise en synergie des compétences voire la mutualisation des moyens au service des familles. En valorisant les complémentarités et en facilitant le travail en réseau, l'Udaf renforce l'efficacité de l'action familiale sur le territoire. Ce principe se traduit par une volonté de collaborer dans le respect de l'autonomie associative, en partageant les enjeux, les projets et les responsabilités. Agir ensemble, c'est reconnaître que l'intelligence collective est une force au service de l'intérêt général. Ce mode d'action nourrit un engagement partagé, durable et plus juste.

Ce principe d'action peut s'illustrer par :

L'appui technique ou logistique

de l'Udaf (communication, ingénierie de projet, formations, outils communs) mis à disposition des associations familiales.

La co-construction

de projets communs entre l'Udaf et ses associations adhérentes (ex. : actions de soutien à la parentalité, conférences, campagnes de sensibilisation).

La création de plateformes ou d'espaces collaboratifs

favorisant le travail en réseau et le développement de projets mutualisés.

Les actions menées conjointement

avec d'autres Udaf et en particulier celles de la Région Nouvelle-Aquitaine au travers de l'Uraf.

L'organisation de temps d'échanges réguliers

(rencontres, commissions, séminaires) pour partager les besoins, les expériences et faire émerger des réponses collectives.

La représentation conjointe

dans les instances locales, pour porter une voix unifiée des familles sur le territoire.



AGIR DE MANIERE SOCIALEMENT RESPONSABLE



Agir de manière socialement responsable, vise à faire converger les exigences environnementales, sociales et économiques au service des familles, des personnes accompagnées, des salariés et des territoires.

Cela signifie défendre les droits des familles, promouvoir l'égalité et l'accès au droit, lutter contre les discriminations, mais aussi adopter des pratiques respectueuses des personnes, de l'éthique et de l'environnement.

C'est un engagement à être exemplaire, cohérent et solidaire dans la manière d'agir, en accord avec les valeurs que porte l'Udaf.

L'Udaf de la Gironde inscrit son action dans le cadre éthique des valeurs inscrites dans le projet associatif et met en œuvre une gouvernance associant l'ensemble de ses parties prenantes.

Cette responsabilité sociale des organisations (RSO) se traduit d'abord dans le fonctionnement interne de l'Udaf, par :

La qualité des relations entre administrateurs et professionnels

La qualité de vie et des conditions de travail

La sensibilisation de tous les acteurs aux enjeux environnementaux

L'anticipation des évolutions du secteur, pour ne pas les subir mais les transformer en leviers d'adaptation et d'innovation collectives



L'Udaf de la Gironde se veut aussi moteur en matière de responsabilité sociétale auprès des associations du mouvement familial.

Elle a pour ambition d'encourager les dynamiques écoresponsables, de promouvoir des modes de fonctionnement vertueux et d'accompagner les associations familiales dans leur propre transformation environnementale et sociale.



NOS AXES STRATÉGIQUES

AXE 1 : FAIRE ÉVOLUER LA GOUVERNANCE, STRUCTURER LA PARTICIPATION ET RENFORCER L'ORGANISATION

Objectif : Adapter la gouvernance, structurer la participation et clarifier les rôles pour une Udaf plus lisible, plus réactive et plus proche de son environnement.

FAIRE ÉVOLUER LA GOUVERNANCE DE L'UDAF DE LA GIRONDE :

- Faire évoluer le nombre d'administrateurs au Conseil d'administration pour renforcer la dynamique collective.
- Structurer les rôles et le fonctionnement du Conseil d'administration (Désignation de référents thématiques : parentalité, handicap, logement, etc.).
- Instaurer une organisation temporelle du travail des instances facilitant l'anticipation.
- Assurer une transparence sur les enjeux, les orientations et les activités, notamment à travers un reporting régulier au sein des instances.



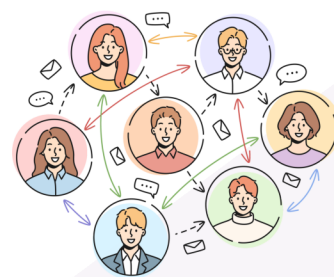
STRUCTURER LA PARTICIPATION DES PARTIES PRENANTES :

- Créer des espaces de concertation réguliers avec les associations adhérentes (conférence des mouvements, groupes de travail thématiques).
- Encourager la présence des représentants du personnel ou de salariés dans certaines instances ou événements partagés.
- Encourager la coopération entre professionnels et associations.
- Mettre en place des modalités de participation des familles et personnes accompagnées dans l'ensemble des services (commissions des usagers, enquêtes, groupes d'expression, etc.).



RENFORCER LA VISIBILITÉ DE L'UDAF ET LA COMMUNICATION

- Renforcer la préparation et l'accompagnement des représentants de l'Udaf dans leurs prises de positions, en lien avec les enjeux de politique familiale.
- Valoriser les actions des services et des associations familiales par une communication régulière (actualités, newsletters, réseaux sociaux).
- Communiquer sur l'organigramme et les responsabilités de chacun au sein du Conseil et des services.



AXE 2 : DÉVELOPPER LE POUVOIR D'AGIR DES ASSOCIATIONS FAMILIALES ET RENFORCER LE DÉVELOPPEMENT ASSOCIATIF

Objectif : Renforcer le dynamisme, la diversité et la capacité d'action des associations familiales en soutenant leur développement, en favorisant leur engagement bénévole et en consolidant leur ancrage territorial, afin de répondre aux besoins évolutifs des familles et de la société.

Poursuivre l'ouverture du réseau à de nouvelles associations et à de nouveaux partenariats, pour enrichir les domaines de compétence et la présence territoriale du mouvement familial.

Soutenir l'émergence de nouvelles dynamiques associatives en lien avec les besoins des familles et les évolutions de la société.

Affirmer la mission de l'Udaf comme facilitateur de lien, incubateur de projets collectifs et animateur d'un écosystème associatif vivant et représentatif.

Soutenir les associations à fidéliser leurs bénévoles, à ouvrir le bénévolat aux jeunes et à maintenir une gouvernance stable.

Contribuer à apporter de la visibilité aux familles sur les associations familiales et leurs actions.



AXE 3 : CONFORTER LA DYNAMIQUE INTER-ASSOCIATIVE

Objectif : Renforcer l'interconnaissance, le dialogue et la capacité d'action collective entre les associations familiales, pour faire vivre un réseau mobilisé, solidaire et représentatif.

FAVORISER L'INTERCONNAISSANCE ET LE DIALOGUE ENTRE LES ASSOCIATIONS

- Encourager la mise en lien et la reconnaissance mutuelle des associations membres à travers des outils partagés et une meilleure lisibilité des expertises.
- Donner un rôle central à la conférence des mouvements comme instance d'expression, de débat et de co-construction.
- Organiser des événements thématiques et des temps de présentation croisée pour valoriser les initiatives et nourrir les réflexions communes.
- Favoriser la mutualisation des actions et des ressources, en capitalisant sur les complémentarités des associations.



PORTER UNE PAROLE COMMUNE

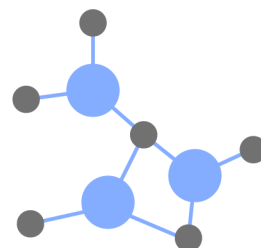
- Identifier les priorités partagées par les associations en matière de politique familiale.
- Faciliter la production de prises de position communes, de contributions partagées ou d'initiatives collectives à destination des institutions.

AXE 4 : CONSOLIDER L'EFFICACITÉ DES SERVICES

Objectif : Conforter les services actuellement déployés, tout en garantissant leur pérennité, leur lisibilité et leur capacité d'adaptation. Il s'agit ici de valoriser les compétences existantes et de renforcer la structure pour répondre à ses objectifs.

STRUCTURER ET RENDRE VISIBLE L'ORGANISATION INTERNE

- Mise en place d'une cartographie des services et de leurs missions.
- Harmonisation des outils de gestion et des procédures.
- Renforcement de la communication interne et externe.
- Valorisation de la place de l'Udaf dans l'écosystème social et médico-social.



ANNEXE

LE CONTRAT D'ENGAGEMENT RÉPUBLICAIN

PRÉAMBULE

La loi n°2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République oblige les associations et les fondations à souscrire un contrat d'engagement républicain dès lors qu'elles souhaitent obtenir un agrément d'Etat, une subvention publique ou accueillir un jeune en service civique.

Le contrat d'engagement républicain est entré en vigueur depuis le 2 janvier 2022 par décret n°2021-1947 du 31 décembre 2021.

L'Udaf de la Gironde souscrit au contrat d'engagement républicain, conformément à la délibération de son Conseil d'administration en date du 18 octobre 2022. Ce contrat doit être respecté par chacun des membres de l'Udaf de la Gironde : dirigeants, bénévoles et salariés, ainsi que par ses autres catégories de membres : associations familiales et fédérations départementales, agissant en qualité de membre de l'Udaf de la Gironde.

ENGAGEMENT N° 1 : RESPECT DES LOIS DE LA RÉPUBLIQUE

Le respect des lois de la République s'impose à l'Udaf de la Gironde, qui ne doit entreprendre ni inciter à aucune action manifestement contraire à la loi, violente ou susceptible d'entraîner des troubles graves à l'ordre public. L'Udaf de la Gironde s'engage à ne pas se prévaloir de convictions politiques, philosophiques ou religieuses pour s'affranchir des règles communes régissant ses relations avec les collectivités publiques. Elle s'engage notamment à ne pas remettre en cause le caractère laïque de la République.

ENGAGEMENT N° 2 : LIBERTÉ DE CONSCIENCE

L'Udaf de la Gironde s'engage à respecter et protéger la liberté de conscience de ses membres et des tiers, notamment des bénéficiaires de ses services, et s'abstient de tout acte de prosélytisme abusif exercé notamment sous la contrainte, la menace ou la pression. Cet engagement ne fait pas obstacle à ce que l'Udaf de la Gironde dont l'objet est fondé sur des convictions, notamment religieuses, requière de ses membres une adhésion loyale à l'égard de ses valeurs ou de ses croyances.

ENGAGEMENT N° 3 : LIBERTÉ DES MEMBRES DE L'UDAF DE LA GIRONDE

L'Udaf de la Gironde s'engage à respecter la liberté de ses membres de s'en retirer dans les conditions prévues à l'article 4 de la loi du 1er juillet 1901 et leur droit de ne pas en être arbitrairement exclu.

ENGAGEMENT N° 4 : ÉGALITÉ ET NON-DISCRIMINATION

L'Udaf de la Gironde s'engage à respecter l'égalité de tous devant la loi. Elle s'engage, dans son fonctionnement interne comme dans ses rapports avec les tiers, à ne pas opérer de différences de traitement fondées sur le sexe, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, l'appartenance réelle ou supposée à une ethnie, une Nation, une prétendue race ou une religion déterminée qui ne reposeraient pas sur une différence de situation objective en rapport avec l'objet statutaire licite qu'elle poursuit, ni cautionner ou encourager de telles discriminations. Elle prend les mesures, compte tenu des moyens dont elle dispose, permettant de lutter contre toute forme de violence à caractère sexuel ou sexiste.

ENGAGEMENT N° 5 : FRATERNITÉ ET PREVENTION DE LA VIOLENCE

L'Udaf de la Gironde s'engage à agir dans un esprit de fraternité et de civisme. Dans son activité, dans son fonctionnement interne comme dans ses rapports avec les tiers, l'Udaf de la Gironde s'engage à ne pas provoquer à la haine ou à la violence envers quiconque et à ne pas cautionner de tels agissements. Elle s'engage à rejeter toutes formes de racisme et d'antisémitisme.

ENGAGEMENT N° 6 : RESPECT DE LA DIGNITÉ DE LA PERSONNE HUMAINE

L'Udaf de la Gironde s'engage à n'entreprendre, ne soutenir, ni cautionner aucune action de nature à porter atteinte à la sauvegarde de la dignité de la personne humaine. Elle s'engage à respecter les lois et règlements en vigueur destinés à protéger la santé et l'intégrité physique et psychique de ses membres et des bénéficiaires de ses services et ses activités, et à ne pas mettre en danger la vie d'autrui par ses agissements ou sa négligence.

Elle s'engage à ne pas créer, maintenir ou exploiter la vulnérabilité psychologique ou physique de ses membres et des personnes qui participent à ses activités à quelque titre que ce soit, notamment des personnes en situation de handicap, que ce soit par des pressions ou des tentatives d'endoctrinement. Elle s'engage en particulier à n'entreprendre aucune action de nature à compromettre le développement physique, affectif, intellectuel et social des mineurs, ainsi que leur santé et leur sécurité.

ENGAGEMENT N° 7 : RESPECT DES SYMBOLES DE LA RÉPUBLIQUE

L'Udaf de la Gironde s'engage à respecter le drapeau tricolore, l'hymne national, et la devise de la République.

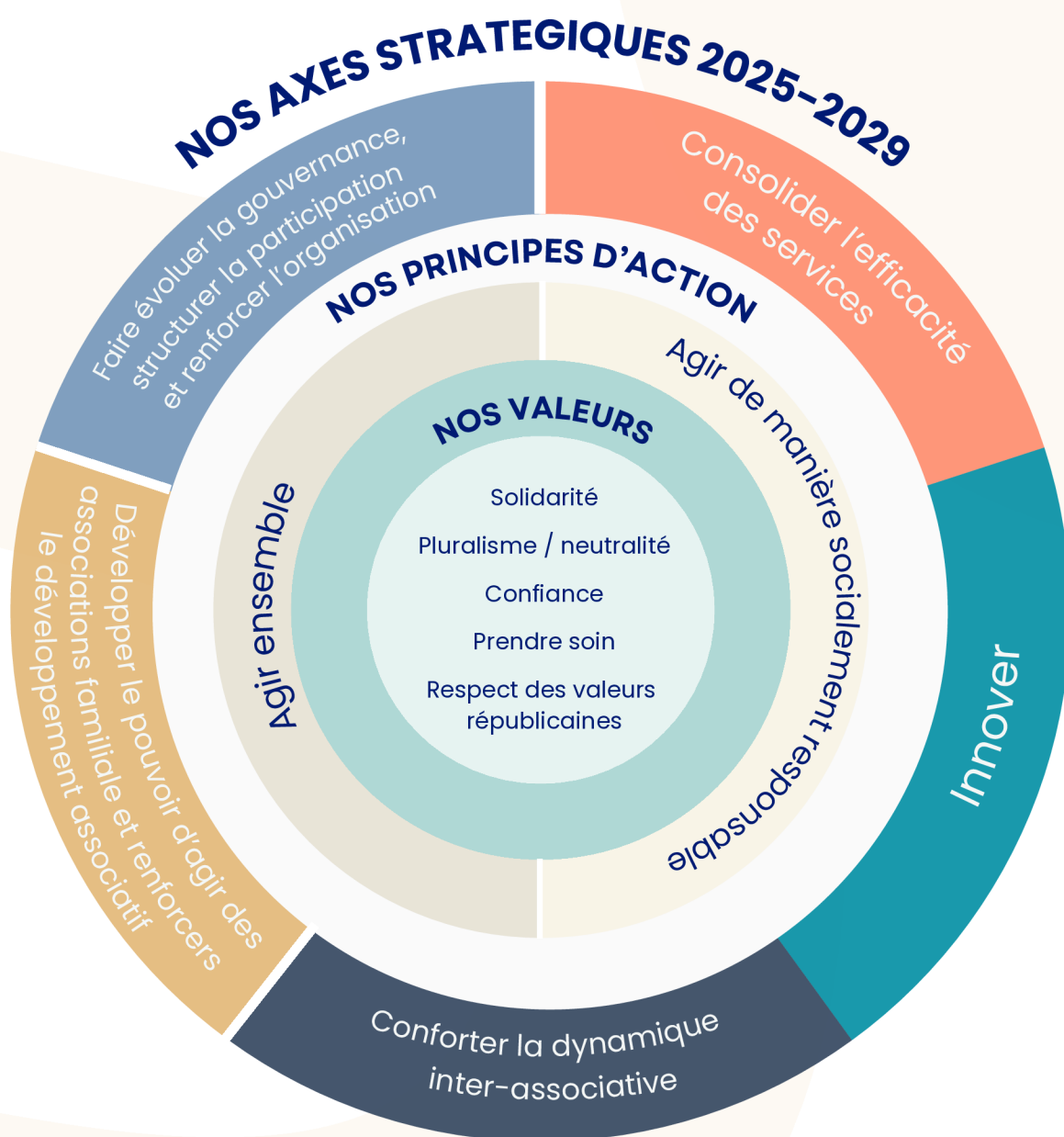
A Bordeaux, le 18 octobre 2022

Jean-Louis Haurie

Président de l'Udaf de la Gironde



SYNTHESE



CONTACT :

Udaf de la Gironde
25 rue Francis Martin
33 000 Bordeaux
05 56 01 42 00

institution@udaf33.fr
www.udaf33.fr

